



Le renouvellement du cheptel allaitant

Le choix des génisses est une étape importante car elles représentent l'avenir du troupeau.

La ligne directrice à suivre est de sélectionner des animaux qui pourront être capable de répondre à l'objectif principal de l'élevage allaitant : élever un veau par an tout au long de leur carrière.

Le choix se fera ensuite en fonction de l'orientation qu'on souhaite prendre dans son troupeau et de ses objectifs personnels.

Plusieurs outils peuvent servir à faire ce choix :

- si l'élevage n'est pas adhérent à Bovins Croissance et à l'état civil, il y a un minimum d'informations connues (âge de l'animal), seul un tri sur phénotype sera réalisé. À partir de 2021, le service élevage vous proposera une mesure d'ouverture pelvienne sur vos génisses afin d'évaluer les aptitudes de vêlage des futures reproductrices

- si l'élevage est au minimum adhérent à l'état civil, il y aura des informations supplémentaires (poids de naissance et filiation)

- si l'élevage est adhérent à Bovins croissance les informations seront multiples notamment la publication d'index et de poids âge type (PAT) sur les différents caractères.

Combien de génisses doit-on garder ?

Dans des troupeaux en rythme de croisière et sans problèmes sanitaires, le taux de renouvellement varie en fonction des races et du mode de reproduction, 15 à 30 %. Un taux de renouvellement trop faible ne permet pas d'éliminer toutes les vaches à problèmes comme les vaches âgées ou les Ivv (Intervalle Vêlage Vêlages) longs.

Les principaux éléments à prendre en considération pour définir un taux de renouvellement sont :

- réformer toutes les vaches qui doivent l'être : vache vide, vache sans veau, Ivv longs, vaches âgées, qualité morphologiques et maternelles non présents, critères fonctionnels défaillants (boiterie, mamelles, docilité, mauvaises production)

- garder plus de génisses que de vaches à réformer car il y a toujours des éliminations imprévues (mortalité, vache accidentée ...)

- faire vêler davantage de génisses permet d'en éliminer une partie après le premier vêlage si les résultats ne sont pas à la hauteur des attentes (vêlage difficile, peu de lait...).

Sur quels critères choisir ses génisses ?

La sélection des génisses va se faire, soit sur une base d'observa-



La sélection des génisses va se faire soit sur une base d'observation de l'éleveur ou du pointeur, soit sur une base chiffrée, soit sur une base d'indexation.

tion de l'éleveur ou du pointeur, soit sur une base chiffrée (poids, pointage...), soit sur base d'indexation (AVEL : 105).

Les caractères primordiaux

- **La facilité de naissance (index IFnaiss)** : l'information est récoltée par l'éleveur. Ce critère correspond à un poids de naissance ou un tour de poitrine, en formule état civil (VA0) ou

Contrôle de croissance (VA4) permettent de retrouver ses informations. De plus, en formule VA4 un index sera publié. Un animal avec un index à 110 engendrera des veaux légers à la naissance.

- **L'aptitude à vêler (index Avel)** l'information est récoltée par l'éleveur. Ce critère correspond à l'aptitude à vêler aisément, en formule VA0 ou VA4 se sont les conditions de vêlage (code

1,2,3,4) . De plus en formule VA4 un index sera publié. Un animal avec un index à 110 sera capable de vêler très facilement.

- **L'aptitude laitière (index ALait)** l'information correspond au PAT 120 jours et elle n'est publiée que dans les élevages en VA4. Un animal avec un index à 110 aura un bon potentiel laitier.

- **La fertilité correspond à l'intervalle vêlage-vêlage Ivv.** Une génisse issue de souche fertile sera choisie pour le renouvellement. Cette information se retrouve en formule VA4 par le biais du bilan génétique ou fiche carrière. Et pour tous les élevages, le bilan de reproduction édité par les EDE synthétise tous les éléments de reproduction, mais en aucun cas animal par animal.

Ces caractères maternels, s'ils sont bien maîtrisés, engendrent des qualités d'élevage incontestables et économiques. Ce sont des critères non visibles à l'œil nu, et si une base chiffrée n'est pas disponible, le tri risque de mettre à la réforme des génisses promises à une belle carrière.

Deux caractères très visibles à l'œil nu

- **Docilité (Index Comp)** : ce cri-

tère s'observe immédiatement en rentrant dans un lot. En VA4 un index est publié, c'est lors du pointage que l'appréciation est notée. Il traduit aisance d'approcher une génisse

- **La motricité** : les aplombs vont être importants dans la sélection. Un animal avec de mauvais aplombs aura du mal à se déplacer, à se nourrir, problèmes de reproduction. Ce caractère est apprécié lors du pointage en formule VA4.

Trois caractères qui correspondent à l'orientation propre de l'éleveur

- **Croissance (Index Crsev)** : ce critère traduit un potentiel de croissance au sevrage en VA4 c'est le PAT 210 qui permet de le quantifier. Dans certaines races rustiques, ce caractère passe au second plan.

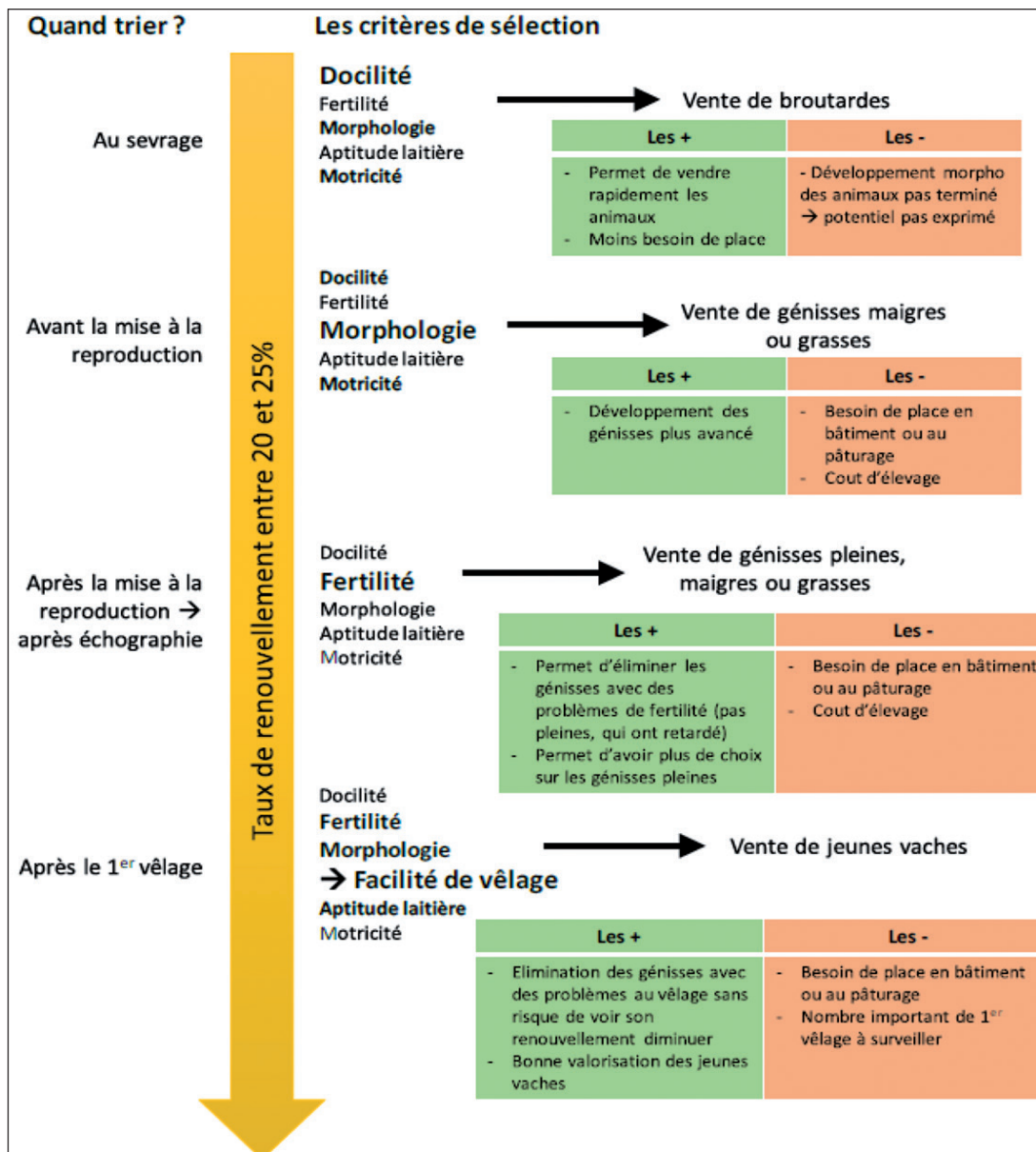
- **DM et Ds** : en VA4, c'est pendant le pointage que ces caractères sont évalués. Si les orientations qualités bouchères de l'éleveur sont mise en avant, il va privilégier les femelles avec du Développement Musculaire. Si l'éleveur veut des femelles avec beaucoup de format, il va privilégier le Développement Squelettique.

À quel âge choisir ses génisses ?

Au sevrage : l'éleveur peut opter pour un tri précoce si une partie des génisses est vendue en laitons. Les femelles vendues en priorité seront celles qui ont un PAT trop faible (jumelles, femelles rachitiques...)

À la mise en reproduction : avant la mise au taureau, il est possible de faire un nouveau tri des femelles qui ne correspondent pas aux critères et de les engraisser.

Après la mise à la reproduction : par diagnostic précoce de gestation, il est possible d'éliminer les génisses qui ont des problèmes de reproduction quelques semaines après la mise au taureau et d'en faire des génisses de viande 30-36 mois.



Afin de réaliser un tri pertinent de vos génisses munissez-vous du maximum d'informations disponibles. Les documents permettant de synthétiser toutes ces informations sont le BGA (Bilan génétique) et les FVA (Fiche carrière) de la mère. Bon tri !

Équipe viande :
James VEBER
et Loïc MERSON

Chambre d'agriculture de la Moselle
Service élevage
Tél. 03 87 66 12 46
francoise.bolzinger@moselle.chambagri.fr

Comité de rédaction du 29/01/21 : X. Lerond, Président ; M. Cordel, Vice-Présidente ; E. Berton, Directeur ; C. Marconnet, C. Rettel, M. Morhain, L. Merson, J. Véber, I. Berger.